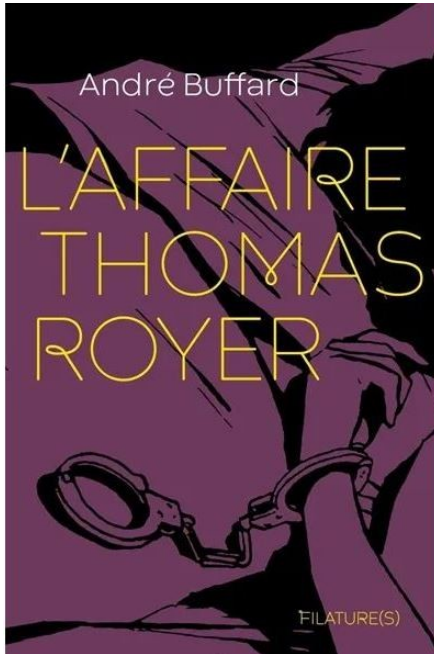




ANDRÉ BUFFARD

L'affaire Thomas Royer

Filature(s)



Maître André Buffard, avocat au Barreau de Saint-Étienne a plaidé plusieurs centaines de fois devant une trentaine de cours d'assises et a participé à quelques-uns des plus grands procès de ces quarante dernières années, Carlos, les disparus de Mourmelon, Jean-Claude Romand (le faux médecin de l'Ain). Il est lauréat du prix Claude Fauriel 2019.

David Lucas, avocat pénaliste ténor du Barreau de Lyon, et Ambre Clerc son double au féminin ne vivent pas sous le même toit mais dès que le démon de midi les chatouille partagent le meilleur dans le même lit.

Un bonheur que rien ne peut altérer sauf si... sauf si - hypothèse d'école - un grand procès d'assises - de ceux qui font le bonheur des dîners en ville et des cafés du commerce, des journalistes de tout poil et des citoyens de toutes conditions - venait à les mettre face à face l'un comme avocat de la défense l'autre comme celui - ou celle -

de la partie civile. Une situation incongrue, impensable même, et qui aurait toutes les chances de faire voler en éclat leur belle intimité amoureuse : « *Je frémis à l'idée que l'on puisse se retrouver l'un contre l'autre* » aurait même avoué David à sa dame en noir un jour de grand frisson.

Eh bien patatras cette hypothèse d'école allait bel et bien leur tomber sur le coin de la robe ou de la toge sous forme d'un procès opposant une méga vedette du petit écran - bourreau des cœurs de toutes les femmes de sept à soixante dix sept ans (ou presque) - à une grande prêtresse de la télévision, abonnée aux audimats en folie. Une poupée qu'il aurait violée par procuration et godemiché interposé, car on peut violer à distance, de loin et sans toucher, c'est écrit dans le code pénal - article 222-23 - et ça va chercher dans les quinze ans de réclusion criminelle.

Une affaire d'autant plus explosive qu'un détective privé mis opportunément sur le coup aurait découvert, tant chez l'acteur que chez la journaliste, quelques curiosités coupables et capables de permettre aux deux avocats de réveiller le jury d'assises à l'heure de la digestion, de mettre son adversaire à genoux, et peut-être aussi – hélas trois fois hélas - d'éteindre à tout jamais leur incendie amoureux à l'heure des retrouvailles.